



## ÉCONOMIE

# Le commerce de proximité comme cheval de bataille

La Chambre de commerce du 04 a été mandatée par la Régionale pour piloter ce dossier

Roland Aubert, vice-président du Conseil départemental, a déclaré, ému, lors de cette assemblée que le conseil ne verserait plus aucune subvention.

"Depuis l'application de la loi NOTRe, le Conseil départemental n'a plus de compétence économique, donc nous ne soutiendrons plus les acteurs économiques. À titre personnel, je me suis chargé de l'économie pendant des années, je me suis battu. Les entreprises, vous faites l'emploi et le lien social.

L'élu ne fait qu'accompagner cette vitalité."

#### ◆ Le livre blanc

La Chambre de commerce régionale a élaboré un livre blanc à l'intention du futur président de la Région. 18 pages pour expliquer que l'économie "doit changer de rythme pour conserver sa compétitivité. Depuis l'entrée en vigueur de la loi NOTRe, la région Paca passe du 3<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup> rang des régions françaises".

#### ◆ H2P à Sisteron

Le bail emphytéotique de la Bastide de Chantemerle à Sisteron conclu en 1986 a été reconduit jusqu'en 2069. De quoi mener à bien l'investissement de 650 000 € qu'H2P compte utiliser pour créer 40 logements.

#### ◆ L'éco-campus

400 apprentis sont attendus en septembre 2016 à Sainte-Tulle.

C'est dans un climat particulier qui rappelle combien la solidarité constitue le ciment d'une communauté et lui permet de vaincre l'adversité." Et Nicole Peloux sait que sans solidarité, la Chambre de commerce et d'industrie qu'elle préside, aurait connu bien des tourments et des licenciements. À cause du fonctionnement désormais régional, son budget ne tenait qu'à un fil ses dernières années.

**"Nous avons retrouvé notre place et de la considération après quatre ans de combat"**

Le changement à la tête de la Régionale engagé par le Haut-Alpin Maurice Brun a éclairci l'avenir financier de la Territoriale. Le nouveau président de la CCIR - ancien patron de la Chambre de commerce des Hautes-Alpes - sait mieux que quiconque la complexité de la ruralité. "Ce mode de fonctionnement qui implique chacun de nos organismes dans la dynamique régionale, s'accompagne de l'attribution



Unanimité sur tous les points de l'assemblée générale de la CCIT, même sur le budget 2016 de plus de 2,5 M €.



/ PHOTOS L.G.

d'une dotation de 300 000 € aux CCIT, qui vise à leur donner les moyens financiers d'assumer cette mission. Nous avons retrouvé notre place et de la considération après quatre ans de combat" explique Nicole Peloux, qui a retrouvé le sourire.

Avec cette dotation de 300 000 €, le budget de la Chambre de commerce des Alpes de Haute-Provence est dans le positif. L'année 2015 se clôture donc

avec 88 000 € dans les caisses. En 2016, malgré une baisse de la ressource fiscale de 240 000 €, le budget de 2,5 M € reste maîtrisé. La conséquence directe est toutefois le non-remplacement de deux postes de titulaire.

La Chambre de commerce pourra donc pérenniser ses actions en faveur des entreprises et du pouvoir d'achat local en évitant l'évasion commerciale notamment avec les chèques Kdo à

utiliser dans les commerces bas-alpins. Rien d'étonnant donc que la Chambre de commerce des Alpes de Haute-Provence ait été missionnée par la Chambre régionale de piloter la stratégie déployée pour "obtenir la prise en considération par les pouvoirs publics et notamment le Conseil régional, des difficultés spécifiques que rencontre le commerce de proximité. Il doit affronter une

concurrence intense et multiforme qui remet en cause l'approche du métier de commerçant. Le commerce ne se résume pas à une activité induite. Tout doit être mis en place pour l'accompagner et favoriser sa pérennité." Un contexte que Nicole Peloux, elle-même commerçante, connaît bien. Un défi de plus à relever, car une ville sans commerce est une ville qui se meurt.

Laure GARETA